CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82817** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/2008

Raison sociale : GILBERT EMMANUEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/03/2025

Capital : 50 000

10 RUE DU CHAMITEAU
02830 SAINT-MICHEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST QUENTIN

Siret : 503 922 445 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 00 440658

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 458691

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 458691

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 23 58 48 56 **Fax :**

Portable : 0661444750

Responsabilité légale :
G.N.E (834 135 246) / GILBERT EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@thierache-charpente.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 641 459 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	9	04/04/2024
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)		13/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 10:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.